



POÈLE A BOIS

“GENES-B”

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

SOMMAIRE :

- | | | |
|---------------------------|---|--------------------------|
| 1. Définition | { | Destiné à l'installateur |
| 2. Environnement du poêle | | |
| 3. Préparation du poêle | | |
| 4. Utilisation | | Destiné à l'utilisateur |
| 5. Entretien | | |
| 6. Pièces de rechange | | |
| 7. Garantie | | |

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur grille ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 13240.

1.1. Caractéristiques :

- Buse de départ fumée : Ø 200
- Combustible : bois en bûches de longueur 45cm
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 12 Pa (Pascal), mais peut être comprise entre 10 et 20 Pa.

IMPORTANT : CE POELE NE PEUT ÊTRE RACCORDÉS QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE DE TYPE G (résistant aux feux de cheminées). CE POÈLE FONCTIONNE UNIQUEMENT PORTE FERMÉE.

1.2. Encombrement, poids, caractéristiques techniques : Voir croquis page 13.

| | |
|---|-------------|
| Poids | 300 kg |
| Puissance | 11 kW* |
| Durée de fonctionnement à allure nominale | 47 minutes* |
| Durée de fonctionnement à allure réduite | 3 h 24 min* |
| Température moyenne des fumées à allure normale | 350°* |
| Débit massique des fumées | 14.3 g/s* |
| Rendement de l'appareil | 71.6 %* |
| Taux de CO dans les fumées | 0.14 %* |
| Taux de CO ₂ dans les fumées | 9.7 %* |
| Autonomie : intermittent. | |
| Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents : | |
| Latéralement : 45cm ; au fond : 50cm ; au sol : 25cm | |

Avec un chargement de 3.9kg de bois à 16% d'humidité et un pouvoir calorifique de 14.485MJ/kg.

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur peut admettre les charges de l'édifice.

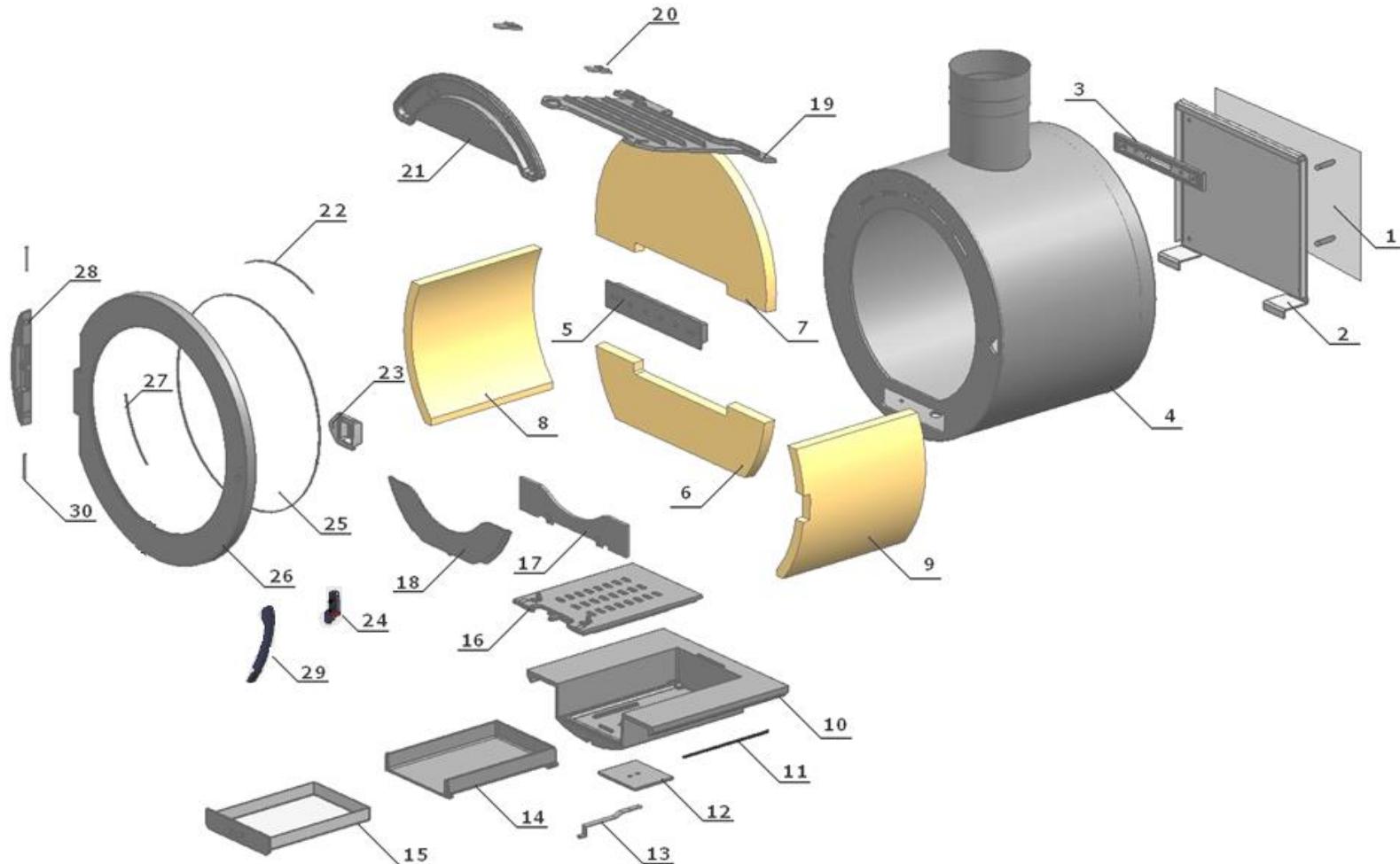
Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placoplatystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté). Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier.

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejoindre tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de la remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieur à 7cm) exemple : béton cellulaire.

ÉCLATÉE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



| N° | Désignation | Code | N° | Désignation | Code | N° | Désignation | Code |
|----|----------------------------------|------|----|----------------------|--------|----|--|--------|
| 1 | Platine murale | - | 11 | Joint rond Ø8 type V | - | 21 | Bavette Anti-Refoulement et canaliseur | 6823 |
| 2 | Support mural | - | 12 | Registre | 6827 | 22 | Joint de porte Ø9.5 | - |
| 3 | Support canaliseur d'air de fond | 7225 | 13 | Commande registre | 6532 | 23 | Cache fermeture | 6822 |
| 4 | Corps | - | 14 | Cache registre | 6821 | 24 | Gâche fermeture | 018516 |
| 5 | Canaliseur d'air de fond* | 7226 | 15 | Cendrier* | 6529 | 25 | Vitre* | 6524 |
| 6 | Chamotte de fond inférieure* | 2102 | 16 | Grille foyer* | 6825 | 26 | Porte | 018514 |
| 7 | Chamotte de fond supérieure* | 2001 | 17 | Pare Braise* | 6835 | 27 | Joint de vitre plat 8x1 | - |
| 8 | Chamotte coté gauche* | 2004 | 18 | Chenet* | 6824 | 28 | Articulation | 6502 |
| 9 | Chamotte coté droit* | 2103 | 19 | Déflecteur* | 6540 A | 29 | Poignée | 018515 |
| 10 | Sole foyer* | 6826 | 20 | Support Déflecteur* | 6830 | 30 | Goupille | - |

****Pièces d'usure***